

Dominique BOYET, Président ASB (06/08/2018)

LE BOIVRE :

Tout d'abord, il faut se rappeler que ce cours d'eau a été détourné de son lit, qui aboutissait aux alentours de Mindin, pour lui faire suivre sa route actuelle.

La nature est ainsi faite qu'elle n'aime pas être contrariée et c'est la raison pour laquelle, et quoi que nous fissions, le Boivre voudra toujours rejoindre son lit initial.

Aussi, depuis des années plusieurs solutions ont été imaginées.

Les « Amis de Saint-Brevin » ont proposé, il y a cinq ans, un chenal creusé et étayé à l'aide de palplanches pour contraindre ce cours d'eau à avancer tout droit vers la mer. Ce projet n'a pas été retenu parce qu'il nécessitait de sécuriser le chenal ce qui aurait nécessité des travaux importants et représenté, selon les spécialistes, un danger pour les promeneurs.

Par la suite un filet a été testé par la Mairie sans succès au bout de deux années d'essais.

Aujourd'hui, c'est le SAH (Syndicat d'Aménagement Hydraulique), chargé de la régulation des eaux en amont de la plage pour l'alimentation des terrains agricoles, qui doit faire en sorte que le Boivre reprenne le droit chemin dans la mer chaque fois qu'il s'en écarte. Il le fait à l'aide d'un bulldozer et ce procédé permet de canaliser ce cours d'eau.

En ce qui concerne la pollution survenue il y a quelque temps (début juillet 2018), il faut savoir que, l'été les vannes qui régulent le niveau du Boivre, sont fermées pour l'éviter.

Par contre, en cas de fortes précipitations, comme ce fut, alors le cas, les vannes sont ouvertes pour éviter des inondations en amont et, bien entendu, cela peut entraîner une pollution des plages comme cela peut également l'être par le ravinement des rues descendant sur la mer avec leur cortège de salissures diverses dont les mégots qui n'auront pas rejoint les cendriers qui leur étaient destinés.

Nous suivons constamment les parcours erratiques de nos cours d'eau, que ce soit le Boivre ou la Courance et les travaux (pour plus de 300 000€) qui permettent à notre Commune d'obtenir le Pavillon bleu chaque année.